



Crédit impayé chez sofinco

Par **chriseng_old**, le **11/11/2007 à 06:37**

suite a mon licenciement je me suis endetté.il me reste 10900 euros a payer a sofinco.l organisme a saissie les huissiers.j ai voulu payer les 3 mois de restard a la maison de crédit plus les frais mais il ne veule rien savoir et nom dit de me debrouiller avec les huissiers.les huissiers ne veulent pas que je régle mes 3 mois de retard plus les frais a eux et a la maison de crédit et me reclame 5000 euros pour stopper la procédure afin de reprendre mes échéances de 286 euros.ont il le droit de m imposer cela?il mon laissé jusqu a lundi 12novembre pour réglé les 5000 euros sinon il viennent me saisir.j ai réussi tant bien que mal a vendre ma moto et j ai eu 5300 euros.je suis toujours au chômage et j ai des fractures en retard.que puis-je faire pour pouvoir garder un peut d argent.des amies mon dit que si je regle a la maison de crédit mes 3 mois ainsi que le mois a venir plus les frais a sofinco et au huissiers stopperai la procedure. ai-je le droit de faire ca pour que la procedure soit stoppé.merci d avoir une reponse rapide car je doit appeler l huissier lundi 12 novemdre.si oui je peut faire comme cela; que dois-je dire aux huissiers.sincères salutations

Par **papa tango charly_old**, le **11/11/2007 à 16:58**

si effectivement vous apportez les 5000€ demandés, vous pourrez certainement avoir un moratoire pour le solde de votre dette.rnrnl'agressivité ou l'insolence sont les meilleurs moyens de vous voir refuser ces facilités...